

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2978

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : J. LAHRICH FAYE SAL

Date de naissance : 28/07/56 à Fes

Adresse : ROUTE CALIFORNIE ROUTE MEKKAR

App 3 ETC RDC CASABLANCA

Tél. : 06.54.500.551 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

DOCTEUR CHRAIBI A.
138, Bd. de la Grande Ourika
SIDI MOHAMMED CASABLANCA
TEL

Date de consultation : 04-12-23

Nom et prénom du malade : J. LAHRICH FAYE SAL Age : 287156

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Diabète + infarctus

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : J. LAHRICH FAYE SAL



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04			150,00	OCTAINE CHALABI S.A. BD. DE LA GRANDE CEINTURE BY MOHAMMED - CASABLANCA
12				
23				TUN

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE PORTE CALIFORNIE Route 109, Dr Haj Daoui Bachkou, Route de la Mecque - Casablanca - Tél : 02 91 20 31	04/12/23	839.60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 B 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553		Coefficient des travaux
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur A. CHRAIBI

Médecin Assermenté
Expert auprès des Tribunaux

134, Bd. de la Grande Ceinture
Hay Mohammadi - Casablanca

Tél. : { Cabinet : 05 22 60 15 78
Domicile :

الدكتور عبد الله الشرايببي

طبيب محلف خبير لدى المحاكم

134 شارع الحزام الكبير
الحي المحمدي - الدار البيضاء

{ العيادة : 05 22 60 15 78
الهاتف : 05 22 60 15 78
النزل :

Casablanca, le : ٢٤ - ١٢ - ٢٣
الدار البيضاء، في:

Mr Latrichi Faïcal

72.40

Flustaph spray (1)

N'S

2 x 45.30

Kantolice spray (1/2) (2)

N'S

60.00

Voltaren gel à 1% (1/2)

N'S

2 x 139.50

- Accu-chek (2)

N'S

49.80

- Fagyl spray (2)

N'S

40.40

m-driospasym (2)

N'S

2 x 48.70

- Diamine spray (2)

N'S

3 x 30

- Locatop 0.1% cream (3)

N'S

839.60

PHARMACIE PORTE CALIFORNIA
Route 109 Dar Haj Daoui
Bachkou - Route de la Mecque
Tél. n° 22 21 20 21

Docteur CHRAIBI A.
134, Bd. de la Grande Ceinture
Hay Mohammadi - CASABLANCA

Tel.

Pharmacie PORTE CALIFORNIE - Casablanca

Imane FILALI ANSARI

0522 81 29 31

109,DAR HAJ DAOUI BACHKOU,Bd MEKKA, CASABLANCA



Facture N° FAC-63292

Date : 04/12/2023

Iahrichi faical

Maroc

Produit	Qté.	P.U	TVA	Total
ACCU-CHEK ACTIVE BANDELETTES B25	2	139,50	3	279,00

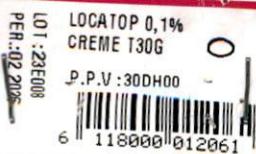
Code de TVA	1	2	3
Taux	0%	7%	20%
Montant (DHS)	0	0	46,50

Total HT	232,50 DHS
TVA	46,50 DHS
Total Organisme	0 DHS
Total Client	279,00 DHS
Total	279,00 DHS

Arrêté la présente facture à la somme de : deux cent soixante-dix-neuf DHS

PHARMACIE PORTE CALIFORNIE
Route 109 Dar Haj Daoui
Bachkou, Route de la Mecque
Tel: 05 22 81 29 31

PPV : 72+49 DH



LOT : M0551
EXP : 04/2024
PPV : 60,00 DH

Ventoline 100 mcg
Aérosol, 200 doses.

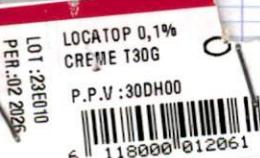


Lot MJ 3 V
EXP 12 2024
PPV 45,30 DH

MJ 3 V
12 2024
45,30 DH

METEOSPASMYL® B 20 caps molles
Alvéroline citrate 60 mg / Siméticone 300 mg
P.P.V. : 40,40 DH
Distribué par COOPER PHARMA
41, rue Mohamed Diouri - Casablanca

6 118001 100293



(01) 0 PPC : 135,00 Dh

LOT (10) 26064214

2024-03-23

2022-06-24

UDI

(01) 0401 PPC : 139,50 Dhs

LOT (10) 2606942

2024-08-15

2022-11-16

UDI

FLAGYL 500 mg
CP PEL B20
P.P.V : 49DH80
6 118000 060062

78,10

SERVIER MAROC
DIAMICRON® 60mg
60 comprimés



78,10

SERVIER MAROC
DIAMICRON® 60mg
60 comprimés

24260

